



A l'attention des familles des élèves du 2nd degré (site de Mearag)

Ref. : 2021DIR64

Le Caire, le 25 avril 2021

Modalités de reprise – du dimanche 09 mai au jeudi 20 mai 2021

Maintien du « niveau 2 » sur le site de Mearag

La situation sanitaire s'est globalement améliorée sur la majorité de nos sites à la veille des vacances de printemps. Toutefois la situation sanitaire externe reste préoccupante dans le contexte festif du mois de Ramadan.

Par précaution et en concertation avec les services de l'Ambassade de France, il a été décidé de maintenir le niveau 2 pour la rentrée de mai sur le site de Mearag. L'accueil des élèves s'effectuera de la manière qui suit :

1. **Le niveau 2 (mode hybride) est maintenu pour tous les niveaux sur le site de Mearag** du dimanche 09 mai au jeudi 20 mai inclus selon les modalités suivantes :

Modalités d'accueil des élèves du LFC -Site de Mearag du dimanche 09 mai au jeudi 20 mai						
Dates	6 ^e	5 ^e + 2 nd e	4 ^e	3 ^e	1 ^e	7 ^{ale}
Dimanche 09 mai	Distanciel	Présentiel	Distanciel	Présentiel	Distanciel	Distanciel
Lundi 10 mai	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Présentiel
Mardi 11 mai	Présentiel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel
Mercredi 12 mai	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Distanciel
Jeudi 13 mai	Jour férié					
Dimanche 16 mai	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Distanciel
Lundi 17 mai	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel
Mardi 18 mai	Distanciel	Distanciel	Présentiel	Présentiel	Présentiel	Présentiel
Mercredi 19 mai	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Distanciel
Jeudi 20 mai	Présentiel	Présentiel	Distanciel	Distanciel	Distanciel	Distanciel

L'accueil en présentiel sera effectué selon l'emploi du temps habituel. Ce planning d'accueil reste néanmoins prévisionnel et pourra, selon l'évolution de la situation sanitaire, être revu à tout moment.

2. Il est rappelé que le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'établissement et qu'il doit être respecté par tous les élèves. C'est une contrainte difficile mais nécessaire.
3. Les élèves seront repartis, dans la mesure du possible, sur deux salles contigües dès lors que l'effectif constaté dépasse le plafond de 20 élèves. Il s'agit d'un plafond, les enseignants gardent toute latitude pour la répartition des élèves. Les salles figurant sur les emplois du temps seront modifiées en conséquence et les Assistants d'Education circuleront en permanence dans les espaces de circulation (coursives et rez-de-chaussée) pour épauler les enseignants dans la surveillance des élèves. Les portes des salles occupées seront obligatoirement ouvertes.
4. Il est rappelé aux familles que la continuité pédagogique à distance n'est assurée que lorsque le lycée est à l'origine de la rupture d'accueil de leur enfant (point 2 du communiqué [DIR53](#)).
5. La question de l'évaluation des élèves dans ce contexte actuel est rappelée dans le point 3 du communiqué [DIR53](#).

Le Proviseur du LFC
Frédéric BROMONT

